

Communiqué de presse

Les cinémas Gaumont Pathé : préavis de grève reconductible du 3 mars au 1^{er} juin

A l'initiative de la CNT et de SUD culture, le jeudi 23 février, de Paris et des régions, des opérateurs syndiqués ou non, se sont retrouvés pour échanger et organiser la défense de leurs emplois et de leurs métiers. Pour s'opposer à la casse sociale et aider à l'aboutissement des négociations, un préavis de grève reconductible a été décidé du 3 mars au 1^{er} juin.

Projection numérique et emplois virtuels

Le remplacement de l'argentique par le numérique, dans un souci d'optimisation de la rentabilité entraîne, sur l'ensemble des salles françaises, la suppression d'environ la moitié des emplois d'opérateurs projectionnistes.

Pourtant, le travail reste sensiblement le même : assurer les projections dans de bonnes conditions, surveiller et intervenir en cas de problème. Aujourd'hui, alors que nombres de séances connaissent des problèmes techniques ou sont même annulées, c'est le matériel et les logiciels qui doivent être mis en cause mais pas les emplois.

1^{er} juin 2012 : fin de la GPEC

L'accord de « gestion prévisionnel de l'emploi et des compétences » des cinémas Gaumont Pathé aura pris fin le 1^{er} juin 2012. Des « effectifs cibles » confidentiels ont été présentés devant le Comité d'Entreprise. Force est de constater qu'une bonne part d'entre eux ne respectent même pas les accords d'entreprise signés en 2005. A ce jour, les salariés et les organisations syndicales ne connaissent toujours pas la future politique de l'entreprise.

Nous ferons grève pour exiger:

- Ni licenciement, ni mutation, ni reclassement sans l'accord des salariés,
- Le respect des accords d'entreprise,
- La négociation d'une nouvelle GPEC et de nouveaux « effectifs cibles ».

Contacts :

cinesolidaire@free.fr
sylvain 06 21 08 32 22

exploitationcinema@laposte.net
frédéric 06 63 22 22 96